

PROVINCE DE QUÉBEC
VILLE DE SAINT-EUSTACHE



POLITIQUE NUMÉRO: POL-1003

**POLITIQUE INTÉGRÉE DE SÉCURITÉ URBAINE DE LA
VILLE DE SAINT-EUSTACHE**

LE CONSEIL MUNICIPAL DÉCRÈTE CE QUI SUIT :

1. Le document ci-joint constitue la politique intégrée de sécurité urbaine de la Ville de Saint-Eustache.
2. Le directeur du Service de police est responsable de l'application de cette politique.
3. La présente politique entre en vigueur le 1^{er} janvier 2019.

TABLE DES MATIÈRES

PORTRAIT SOCIO-ÉCONOMIQUE DE SAINT-EUSTACHE.....	1
AVANT-PROPOS	2
PRÉALABLE.....	3
PRINCIPES DIRECTEURS	4
ACTIONS PRIORITAIRES	5
GESTES.....	6
PARTENAIRES	7

PORTRAIT SOCIO-ÉCONOMIQUE DE SAINT-EUSTACHE

Sise sur la couronne nord métropolitaine, à moins d'une demi-heure du centre-ville de Montréal, Saint-Eustache, avec plus de 45 000 résidents, ses institutions, son parc industriel et son vaste réseau commercial, est considérée comme l'un des principaux pôles culturels et économiques de la région des Basses-Laurentides. Voici le portrait socio-économique de la Ville de Saint-Eustache, en comparaison avec ceux de la Communauté métropolitaine de Montréal (CMM) et de la province de Québec. Les données sont basées sur les statistiques inscrites sur les sites de la CMM¹ et de Statistique Canada² pour l'année 2016.

L'ÂGE MOYEN

	Saint-Eustache	CMM	Québec (province)
Âge			
Âge moyen	44	40	45
17 ans et moins	19,7 %	20 %	18,9 %
45 à 54 ans	14,8 %	14,2 %	13,7 %
65 ans et plus	18,3 %	16,3 %	20,1 %
Familles			
Couple avec enfants	40,5 %	44,2 %	36,8 %
Couple sans enfant	41,4 %	37,2 %	47,8 %
Monoparentales	18,1 %	18,5 %	15,3 %
Revenu moyen			
Ménage	67 595 \$	61 876 \$	58 170 \$
Particulier	35 326 \$	33 030 \$	32 933 \$
Niveau de scolarité			
Sans diplôme (entre 25 et 64 ans)	14,2 %	10,9 %	15,5 %
Avec diplôme	80,4 %	80,6 %	79,5 %
Habitation et propriété			
Propriétaire	69,8 %	55,2 %	66,5 %
Locataire	30,2 %	44,8 %	33,5 %
Chômage	6,8 %	7,5 %	6,9 %

Les gens âgés de 17 ans et moins constituent la plus grande densité de la population eustachoise ainsi que celle de la CMM, tandis que pour la province de Québec, ce sont ceux âgés de 65 ans et plus qui représentent la tranche d'âge la plus élevée.

LES FAMILLES

La Ville compte 12 685 familles, dont la moitié est constituée d'un couple marié. Le nombre moyen de personnes dans les familles est de 2,4.

STRUCTURE ÉCONOMIQUE

Porte d'entrée principale sur le territoire de la MRC de Deux-Montagnes, Saint-Eustache est la ville la plus peuplée et le cœur de l'activité économique régionale. Elle offre un grand nombre d'équipements récréatifs et culturels et constitue le principal pôle des services sociaux et gouvernementaux. On y retrouve le Centre d'emploi de la MRC, avec notamment un parc industriel diversifié à l'échelle régionale, comportant un nouveau quartier d'affaires innovant en plein essor, l'Innoparc Albatros, un pôle économique historique et culturel inestimable, celui du Vieux-Saint-Eustache, situé au cœur de la ville et un pôle agrotouristique d'envergure représentant près de 70 % du territoire de la municipalité.

¹ Site de la Communauté métropolitaine de Montréal : www.cmm.qc.ca

² Site de Statistique Canada : www.statcan.gc.ca

AVANT-PROPOS

S'inspirant d'un courant mondial en matière de sécurité urbaine et s'appuyant sur l'expertise développée par différents organismes œuvrant en la matière, la Ville de Saint-Eustache, au terme d'un vaste processus de consultation publique élaborait, puis adoptait en 2009, une politique de sécurité publique. Reflétant les valeurs des citoyens, cette politique intégrait tous les aspects de la vie municipale, débordant ainsi du cadre traditionnel reliant la sécurité aux uniques services d'urgence d'une ville. Par cette approche novatrice, l'ensemble des services municipaux se trouvait ainsi convié à adopter ou à modifier les façons de faire, afin de maximiser les interventions en matière de sécurité urbaine.

Soucieuse de maintenir et d'accroître le sentiment de sécurité, en actualisant sa politique, la Ville de Saint-Eustache s'engage donc fermement à faire toujours davantage. Pour ce faire, la Ville peut compter sur de nombreuses ressources diversifiées, sur les compétences et le dévouement des membres de son personnel ainsi que sur la capacité de son organisation à innover. La démarche entreprise dans le cadre de la mise à jour de la Politique intégrée de sécurité urbaine repose sur une compréhension commune de ce que doit être une telle politique et le travail en partenariat qu'elle requiert.

Ainsi, la présente politique fait état des valeurs que les élus de Saint-Eustache partagent en matière de sécurité urbaine et demeure en constante évolution en s'adaptant à la réalité et de la population eustachoise. La concertation, le partenariat, la confiance mutuelle, le respect ainsi que la volonté de « **vivre ensemble** » sont intimement liés à la mise à jour de cette politique et de sa réussite.





PRÉALABLE

Les individus formant une communauté vivent selon des normes, des règles et un système de valeurs codifiés par des lois et des règlements. Comme la vie quotidienne s'organise autour des services offerts par les différents ordres de gouvernement, de même que par des établissements publics ou privés, ainsi que par des regroupements associatifs et sans but lucratif, vivre au sein d'une communauté impose l'existence et l'application de certaines règles permettant une cohabitation harmonieuse.

En « organisant la ville », les autorités municipales établissent les règles qui permettent aux citoyens de vivre ensemble, dans le respect de valeurs communes. Si la vie en milieu organisé peut favoriser le développement social, culturel et économique d'un individu, elle peut également faire émerger des conflits, des délits et des crimes. Aucun regroupement humain n'échappe à cette double règle. Ainsi, pour assurer l'ordre social, une municipalité doit à la fois remplir une obligation et relever un défi. L'obligation repose sur la nécessité de faire émerger un milieu de vie sécuritaire, dans lequel les aspirations de chacun pourront se réaliser, tandis que le défi consiste à maintenir ce milieu de vie sécuritaire.

Les membres du conseil municipal de Saint-Eustache sont convaincus qu'une communauté dotée de services structurés et efficaces, pouvant également compter sur la présence active d'un réseau d'organismes engagés et dynamiques, agira à la baisse sur le taux de criminalité et favorisera ainsi l'existence d'un sentiment de sécurité parmi les citoyens. Maintenir à son plus bas le taux de criminalité, c'est éviter l'apparition des comportements de méfiance, la multiplication et l'aggravation des délits et des crimes. En somme, c'est éviter qu'un groupement humain se désorganise.

En ce sens, tout en maintenant une approche basée sur le respect des droits et libertés de la personne, la Politique intégrée de sécurité urbaine de la Ville de Saint-Eustache vise à :

-  Protéger la communauté par le contrôle et l'élimination des facteurs de risque;
-  Renforcer le sentiment de sécurité par une intervention diversifiée auprès de la population;
-  Prévenir en sensibilisant et éduquant davantage les citoyens et les services;
-  Dynamiser les outils de communication.

PRINCIPES DIRECTEURS

Les dix (10) principes directeurs ayant guidé l'élaboration de la Politique intégrée de sécurité urbaine sont toujours d'actualité. Par contre, ils ont été bonifiés pour s'ajuster à la population. Ils ont été inspirés des constats formulés lors des consultations antérieures, de même que des écrits en matière de prévention de la criminalité ou portant sur la sécurité urbaine.

- 1) Le conseil municipal est soucieux de la mise en place, l'application et la révision de cette politique et mandate la Commission de la sécurité publique à en assurer le suivi.
- 2) La population doit être mise à contribution afin de mieux comprendre qu'elle détient un réel pouvoir sur sa qualité de vie.
- 3) Les résidents doivent avoir l'assurance que les contrôles sociaux sont bien exercés par la municipalité et que leur milieu de vie est sécuritaire.
- 4) Tous les employés municipaux sont des acteurs de premier plan dans l'exécution de la Politique intégrée de sécurité urbaine. À cet effet, lors de l'embauche, l'employé prend connaissance de la présente politique dont une copie est insérée aux documents d'intégration.
- 5) La qualité et la cohésion des services municipaux sont la pierre d'assise du sentiment de sécurité de la population.
- 6) La prévention, l'éducation et le sentiment de sécurité d'une population résident en l'addition d'une série de mesures complémentaires, convergentes et intégrées.
- 7) Les nouvelles actions entreprises doivent s'articuler autour de deux notions essentielles soit : le sentiment de sécurité et la présence réelle de dangers ou de menaces. Chaque nouvelle action devrait viser le renforcement du sentiment de sécurité ou l'élimination d'un facteur de risque.
- 8) Afin d'assurer la crédibilité des nouvelles mesures mises de l'avant par la Ville, toute action faisant appel à la population devra faire preuve de rapidité et d'efficacité. Ainsi, les citoyens auront le sentiment d'avoir un réel pouvoir sur leur environnement.
- 9) Afin de favoriser de nouvelles pratiques et de les ajuster à notre réalité municipale, les initiatives entreprises doivent être soutenues par une structure souple, adaptable et efficace.
- 10) Tous les organismes communautaires ont un rôle prépondérant à jouer dans le maintien de la cohésion sociale. Leurs contributions doivent être reconnues et soutenues par les autorités municipales.

ACTIONS PRIORITAIRES

Dans le but d'orienter les actions qui seront prises, la Politique intégrée de sécurité urbaine s'appuie sur les quatre (4) actions prioritaires suivantes :

1) Maintenir et améliorer la qualité des services

La population eustachoise bénéficie d'une multitude de services offerts par une équipe soucieuse de ses citoyens et cherchant toujours à faire mieux pour offrir une satisfaction supérieure. Elle demeure à l'affût des nouvelles technologies en constante évolution et à l'écoute de la population afin de lui procurer des services efficaces et accessibles. L'amélioration continue de la qualité des services s'effectue en parallèle avec la réalité d'aujourd'hui. Les autorités municipales s'actualisent aux événements présents dans le but de préserver le sentiment de sécurité des Eustachois et de garantir le maintien de la qualité des services.

2) Améliorer la visibilité et la communication

La visibilité des policiers et l'information transmise par la Ville à ses citoyens demeurent les deux facteurs contribuant majoritairement au sentiment de sécurité de la population. L'action de l'ensemble des employés sera maximisée afin de renforcer le lien entre ceux-ci et les résidents. Toutes les informations reçues sont considérées et acheminées au service concerné pour traitement. Dans le but d'en faciliter la transmission, les services favorisent de nouvelles initiatives priorisant la relation avec les Eustachois. Dans le souci de leur offrir un meilleur soutien, les employés assistent à des conférences et s'intègrent dans différents comités ou commissions pour perfectionner leurs connaissances et s'assurer d'adopter des méthodes correspondant à la réalité d'aujourd'hui. De plus, par leur dévouement, leur implication et leur engagement, les autorités municipales répondent au sentiment de sécurité de la population. Leur présence accrue aux événements festifs et aux activités communautaires, rassure et sécurise les citoyens.

3) Sécuriser l'ensemble de la population

Pour répondre aux besoins de l'ensemble des résidents eustachois, les autorités municipales travaillent constamment en partenariat avec d'autres organismes. La Ville soutient toutes les générations et chacune d'elles a de l'importance. Toutefois, une attention particulière est portée aux clientèles prioritaires, plus particulièrement les jeunes, les aînés, les familles en difficulté et les gens souffrant de troubles de santé mentale. L'objectif est d'identifier, protéger et accompagner les citoyens à risques. De nouvelles mesures visant à renforcer le sentiment de sécurité des citoyens sont mises en place. Des programmes de prévention sont créés et présentés auprès de ces clientèles pour les informer, les sensibiliser et les outiller pour faire face à la réalité d'aujourd'hui.

4) Favoriser et encourager le civisme, la solidarité et l'implication citoyenne

« Agir et vivre ensemble » se doit d'être le leitmotiv de tous les services de la Ville, mais doit constituer également l'un des piliers sur lesquels s'appuie la Politique intégrée de sécurité urbaine. La Ville ne peut et ne doit pas, à elle seule, être le régulateur de l'environnement social. L'appropriation par les citoyens de leur propre sécurité est essentielle. À ce titre, ils seront les principaux acteurs interpellés par la politique. La Ville de Saint-Eustache est forte d'organismes qui offrent des services de soutien et d'animation à sa population. Ces derniers devront aussi être associés aux actions qui découleront de cette politique.

GESTES

Les actions retenues s'accompagnent de quatre (4) gestes que doivent poser les autorités municipales. Dans le but de rendre efficace la Politique intégrée de sécurité urbaine, le conseil municipal a retenu plusieurs moyens dont ceux-ci :

1) Mise à jour de la Politique intégrée de sécurité urbaine.

Buts :

- Maintenir une vision globale en regard à la prévention et au sentiment de sécurité de la population.
- Poursuivre le renforcement des interventions en matière de prévention et sécurité.

Finalité :

- Instaurer de nouvelles pratiques visant à corriger les lacunes identifiées en matière de sécurité urbaine.

2) Création d'un module Web de sécurité urbaine et élaboration d'un programme permanent de sensibilisation à la sécurité urbaine.

Buts :

- Offrir à la population eustachoise un outil d'information et de communication moderne et pertinent en matière de sécurité urbaine.
- Informer et sensibiliser les citoyens aux différentes facettes de la sécurité urbaine.

Finalité :

- Faire en sorte que la population développe l'habitude de consulter et d'utiliser ce module Web.
- Augmenter les connaissances des citoyens et ainsi favoriser l'adoption de comportements propices au maintien d'un sentiment de sécurité élevé.

3) Bonifier le rôle de la Commission de la sécurité publique dans l'application de la Politique intégrée de sécurité urbaine.

But :

- Favoriser l'échange d'informations entre les services.

Finalité :

- Instaurer un mécanisme de concertation des services afin d'éviter que les dossiers ne soient traités en silo, dans la perspective que chaque service tienne compte des points de vue des autres services en matière de sécurité urbaine.

4) Création d'un forum quinquennal sur la sécurité urbaine.

But :

- Permettre une mise à jour des connaissances, des initiatives en cours, des phénomènes émergents en la matière et favoriser la mobilisation permanente des partenaires.

Finalité :

- Adapter les solutions préconisées à la réalité eustachoise.












PARTENAIRES

La Ville de Saint-Eustache est depuis longtemps reconnue pour le dynamisme de sa communauté. Elle a la chance de pouvoir compter sur un vaste réseau d'organismes offrant des services de soutien et d'animation de grande qualité à la population. À l'instar de ces organisations, les services de la Ville se distinguent également par la qualité de leurs actions auprès des citoyens. Nombre de distinctions honorifiques l'ont d'ailleurs largement souligné.

Depuis toujours, les services municipaux travaillent de concert avec les différents organismes du territoire. Les actions menées par l'ensemble des organismes traduisent un fort sentiment de solidarité dans notre collectivité. Les expertises développées par chacun d'entre eux sont précieuses et ne doivent pas être ignorées. Les alliances sont nombreuses et bénéfiques pour les citoyens à qui elles s'adressent.

Les partenaires agissent positivement sur le sentiment de sécurité des citoyens de Saint-Eustache et c'est pourquoi leur contribution est essentielle. Il s'agit donc d'élargir ce partenariat, d'abord dans le cadre de l'application de la politique, mais aussi lorsqu'il sera question d'actualiser son contenu.

De différentes façons et à différents niveaux, les partenaires sollicités sont les suivants :

-  Les élus municipaux;
-  L'ensemble des services municipaux;
-  Les gens d'affaires;
-  Les commissions scolaires;
-  Les garderies, centres de la petite enfance, écoles alternatives et préscolaires;
-  Le Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) des Laurentides;
-  Les organisations liées aux domaines de la culture et du loisir;
-  Les organismes communautaires;
-  Les clubs de services;
-  Les organisations extramunicipales telles les ministères associés, les institutions de recherche et certaines municipalités engagées en regard à la sécurité urbaine;
-  Toutes autres organisations dont l'expertise pourrait soutenir notre démarche.